

# CONSEIL EN AGRICULTURE

## L'adaptation à un nouveau contexte

Plusieurs enquêtes menées, en 2005, par les Chambres d'Agriculture ont permis de hiérarchiser les préoccupations des agriculteurs et de préciser leurs attentes en matière de services. La majorité des exploitants agricoles n'est pas encore déterminée sur les adaptations de leur exploitation au nouveau contexte induit par la réforme de la PAC. Selon les agriculteurs et les conseillers interrogés, l'approche globale semble être le meilleur moyen d'accompagner ces réflexions.

Avec le découplage et la conditionnalité des aides, l'actuelle réforme de la PAC constitue un profond bouleversement de contexte professionnel pour les agriculteurs. Certains considèrent qu'elle élargit fortement le « champ des possibles » pour les chefs d'exploitation. Cette évolution a aussi des conséquences sur les services apportés par les Chambres d'Agriculture.

Dans cette perspective, une action (« A »), dédiée spécifiquement au recueil et à l'analyse des attentes des agriculteurs, a été intégrée dans le projet « Produire des méthodes et outils pour les conseillers et différents types d'agriculteurs pour faire face aux nouvelles exigences de la PAC » retenu par l'Agence de développement agricole et rural (ADAR) en 2004. Deux enquêtes

ont été menées auprès de 565 agriculteurs, d'une part, et auprès de 140 agents de développement agricole, d'autre part. Des méthodes innovantes autorisant une exploitation rapide et efficace des données provenant des treize Chambres départementales d'Agriculture impliquées dans cette action ont été utilisées. Ces méthodes seront décrites dans une « Proposition de prototype d'observatoire permanent des besoins et attentes des agriculteurs » qui sera disponible en fin d'année.

### Débouchés et réglementation

Les enquêtes auprès des agriculteurs ont été réalisées par des conseillers agricoles à partir de leurs contacts professionnels, et non d'un échantillon constitué statistiquement. De grandes tendances sur les attentes des agriculteurs, approfondies localement, en ressortent. Il est ainsi inté-

ressant de constater qu'il existe une bonne adéquation entre les résultats des enquêtes effectuées auprès des agriculteurs et auprès des conseillers.

Les réponses font, en effet, apparaître que les débouchés, le respect de la réglementation, la situation financière sont les préoccupations actuelles les plus importantes des agriculteurs. Ces derniers estiment d'ailleurs qu'elles seront peu différentes dans les années à venir.

Les relations humaines ont été très peu citées. Pourtant, les premiers échos de l'accompagnement de onze groupes d'agriculteurs sur l'analyse des processus dont découlent leurs prises de décisions (action « B », menée dans le cadre de ce même projet ADAR) montrent qu'il s'agit d'une problématique importante en lien avec leurs objectifs personnels.

Il existe, en outre, un lien fort entre les préoccupations exprimées et les attentes en termes de services.

### Le conseil stratégique plébiscité

En effet, à la question « Parmi ces domaines, sélectionnez ceux où vous pensez avoir le plus de besoins, à partir de 2006 », les agriculteurs ont souvent cité « l'adaptation réglementaire », « l'échange de DPU », « la visibilité des marchés », « le suivi de marges par atelier », « l'appui aux tâches administratives », « le conseil juridique, fiscal, social ». Le service le plus plébiscité étant le « conseil stratégique » présenté comme étant un type d'appui lié aux problématiques de l'agrandissement, de la création ou de l'arrêt d'un atelier, de la diversification, voire même de l'arrêt de l'activité de production. Cette notion de conseil stratégique est donc à prendre très globalement et non systématiquement comme une prestation de services très précise à ce stade. Cela confirme bien l'idée que la réforme de la PAC a « élargi le champ des possibles ».

Préoccupations actuelles	Nombre de citations	Fréquence
Prix - débouchés	331	58,6 %
Contrôles	236	41,8 %
Réglementation	222	39,3 %
Trésorerie - endettement	214	37,9 %
Charges de structures	175	31,0 %
Pérennité	160	28,3 %
Investissement	150	26,5 %
Orientation du système	144	25,5 %
Temps de travail	143	25,3 %
Organisation administrative	117	20,7 %
Foncier	114	20,2 %
Image du métier	111	19,6 %
Qualité des produits	100	17,7 %
Charges opérationnelles	98	17,3 %
Transmission	93	16,5 %
Organisation du travail	86	15,2 %
Technique végétale	53	9,4 %
Technique animale	52	9,2 %
Relations humaines	22	3,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>565</b>	

Tableau extrait de l'enquête Agriculteurs



Besoins 2006	Systèmes cultures	Culture COP dominant sans animaux <sup>(1)</sup>	Grandes cultures sans animaux <sup>(2)</sup>	Polyculture élevage <sup>(3)</sup>	Élevage dominant <sup>(4)</sup>	TOTAL
Conseil stratégique	47,4% (67)	44,4% (24)	47,9% (78)	43,2% (98)	47,4% (267)	
Adaptation réglementaire	42,5% (41)	42,6% (23)	44,8% (74)	44,5% (101)	42,5% (239)	
Échange de DPU	39,6% (43)	42,6% (23)	39,4% (65)	40,5% (92)	39,6% (223)	
Visibilité marchés	35,4% (59)	32,5% (31)	37,6% (62)	20,3% (46)	35,4% (198)	
Suivi marge atelier	32,4% (26)	27,8% (15)	37,0% (61)	33,2% (80)	32,4% (182)	
Tâches administratives	28,7% (21)	20,4% (11)	33,3% (55)	32,6% (74)	28,7% (161)	
Juridique, fiscal, social	28,5% (27)	20,4% (11)	26,7% (44)	34,4% (78)	28,5% (160)	
Gestion foncier et patrimoine	25,8% (30)	31,5% (17)	18,8% (31)	20,5% (67)	25,8% (145)	
Conseil financier	23,5% (23)	16,7% (9)	23,0% (38)	27,3% (62)	23,5% (132)	
Conseil technique	22,3% (22)	18,5% (10)	23,0% (38)	23,3% (53)	22,3% (123)	
Gestion des risques	18,8% (21)	24,1% (13)	23,0% (39)	14,5% (33)	18,8% (105)	
Regroupement	16,3% (29)	16,7% (9)	13,9% (23)	13,7% (31)	16,3% (92)	
Gestion de trésorerie	14,7% (17)	20,4% (11)	12,1% (20)	15,4% (35)	14,7% (83)	
Aide à l'adaptation	11,0% (10)	16,7% (9)	10,3% (17)	11,5% (26)	11,0% (62)	
Ressources humaines	4,8% (3)	7,4% (4)	2,4% (4)	7,0% (16)	4,8% (27)	
Autre	3,5% (4)	5,6% (3)	3,0% (5)	3,5% (8)	3,5% (20)	
<b>TOTAL</b>	<b>100% (443)</b>	<b>100% (223)</b>	<b>100% (653)</b>	<b>100% (900)</b>	<b>100% (2219)</b>	

Tableau extrait de l'enquête Agriculteurs, cinq réponses maximum.

Un examen des réponses par grands systèmes a été réalisé pour 500 exploitants (cinq enquêtes ont été écartées). À titre d'exemple, 58,8% des exploitants entrant dans la première catégorie (Culture COP dominant sans animaux), soit 67 agriculteurs, ont cité le conseil stratégique parmi les domaines d'apport prioritaires pour 2006.

<sup>1</sup> Surfaces hors COP < 5% (114 exploitations) - 2. Surfaces hors COP > 5% (54 exploitations) - 3. SFP < 50% de la SAU (227 exploitations) - 4. SFP > 50% de la SAU (227 exploitations).

Les codes encadrés correspondent aux chiffres significativement remarquables (en bleu, significativement supérieur ; en rose, significativement inférieur).

L'examen du tableau ci-dessus fait ressortir quelques différences de priorités dans les besoins de services. Ainsi les agriculteurs entrant dans la première catégorie sont-ils significativement plus demandeurs de services liés au conseil stratégique, à la visibilité des marchés ou encore au regroupement et, au contraire, moins intéressés par un appui concernant le suivi de marge de leur atelier et les tâches administratives que les autres exploitants. Cependant, dans l'ensemble, les agriculteurs ont un besoin de sécurisation, notamment vis-à-vis des différents types de contrôles et des marchés. Ils se trouvent, pour l'essentiel, dans une démarche de consolidation de leur système et souhaitent ainsi faire le point sur l'impact du découplage et sécuriser leur revenu en diminuant leurs charges, en connaissant mieux la réglementation (lien fort avec le risque de pénalités et de diminution des aides en cas de non respect de certains points réglementaires) et les marchés pour mieux les maîtriser et s'adapter. Certains s'interrogent toutefois sur les possibilités de s'agrandir, d'arrêter et/ou de mettre en place un atelier supplémentaire.

### Prendre en compte la globalité de l'exploitation

Pour répondre à ces besoins, les conseillers comme les agriculteurs accordent une grande importance au conseil individuel, en particulier pour ce qui concerne les questions stratégiques, sans négliger des réponses plus collectives.

Les agents interrogés estiment que les Chambres d'Agriculture répondent globalement aux besoins soulevés mais que les services devront évoluer vers une meilleure prise en compte de la globalité de l'exploitation et tisser un lien fort entre la technique et la notion de rentabilité économique des ateliers.

Il faut noter, enfin, qu'il est très difficile de distinguer, au travers de ces résultats, les notions d'attentes (exprimées directement par les agriculteurs), de besoins réels, d'objectifs et d'intention (projet de commande du service en lien avec le besoin identifié).

Cette analyse sera complétée par les résultats finaux du suivi de onze groupes d'agriculteurs qui, comme cela a été rapidement montré, semble faire plus ressortir les « aspects humains et personnels » des exploitations.

Edouard DE SAINTE MAREVILLE

APCA, sous-direction des Actions techniques et de l'ingénierie

### LE PROJET ADAR « OUTILS PAC »

La réalisation de ce projet associe un grand nombre de Chambres d'Agriculture, en particulier la Chambre Régionale du Centre, responsable du projet (Jean-Marie Blanvillain), ainsi que les Chambres Régionales de Midi-Pyrénées (André Cascaill) et de Normandie (Michel Lafont), responsables des deux actions évoquées ici. Les actions suivantes, en cours de réalisation, viseront à répondre à certains des besoins identifiés comme essentiels.

L'ensemble de ces travaux permettra d'améliorer les services proposés aux agriculteurs dans le contexte actuel du découplage et de la conditionnalité des aides suite à la réforme de la PAC de 2003.



En vert, les départements participant au projet ADAR « Outils PAC »